



Résiliation assurance

Par sophil

bonjour,

j'ai acheté un véhicule (en LOA) en juin 2020 et l'ancien (loa également) est repris par le même professionnel.

Sur le pare-brise est resté le talon de l'assurance.

La carte verte a donc été déchirée par mes soins puisque le véhicule ne m'appartient plus, et que nous avons changé de compagnie d'assurance. Hors l'ancienne assurance, pour résilier mon contrat, me demande de leur retourner l'ancienne carte verte (dechirée et mise à la poubelle) ainsi que le talon d'assurance (que je n'ai plus).

Je leur ai envoyé juste le certificat de cession fourni par mon vendeur automobile mais ils veulent tout de même les pièces manquantes. Pendant tout ce temps les échéances sont prélevées sur mon compte alors que je n'ai plus ce véhicule.

Comment faire?

Merci de vos réponses,

cordialement